



Volet B

06-04-2017

BELGISCH STAATSBLAD

Mod Word 15.1

Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe



17054150

ide

neergelegd/ontvangen op

30 MAART 2017

ter griffie van de Nederlandsche
Rechtspraak van Noord-Nederland

N° d'entreprise : 0556.787.225

Dénomination

(en entier) : GOPRESS

(en abrégé) :

Forme juridique : Groupement d'intérêt économique

Adresse complète du siège : 1000 Bruxelles, quai aux Pierres de Taille 28-29

Objet de l'acte : DISSOLUTION

Il résulte d'un procès verbal du notaire Matthieu DERYNCK, notaire associé à Bruxelles, du 26 janvier 2017, il résulte que:

....

Suite à la fusion, les participations détenues par les sociétés absorbées (chacune à concurrence de 50%) dans le groupement d'intérêt économique GOPRESS, ayant son siège à 1000 Bruxelles, quai aux Pierres de Taille 28-29, numéro d'entreprise 0556.787.225, sont transférées à la société. En conséquence, la société est devenue l'unique membre du groupement.

Conformément à l'article 867 6° du Code des sociétés, un groupement d'intérêt économique est dissous de plein droit lorsqu'il ne comprend plus qu'un seul membre.

Sur base de ce qui précède, la société AGENCE BELGA (Agence -télégraphique belge de Presse), ici représentée par Monsieur Simon DUERINCKX, en vertu d'une procuration sous seing privé qui restera ci-annexée, constate la dissolution de plein droit du groupement d'intérêt économique GOPRESS, prénommé.

....

Pour extrait analytique conforme.

Déposé en même temps : expédition

(signé) Damien HISETTE, notaire associé à Bruxelles.

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 14/04/2017 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).